

Les Agents libres

Procès verbal de l'Assemblée générale bi annuelle du lundi 14 octobre 2013.

Membres présents:

Livia Duguay, Pierre Mayer, Nadine Meloche, Pierre Pinchiaroli, Lorraine Auger, Thérèse Perreault, Sonia Vigneault, Simone Chevalot, Mohsen el Garbi, Isabelle Dupont, Sylvestre Caron, Émile Beaudry, Alexandre l'Heureux, Denis Laroque, Micheline Poitras, Dominique Lamy, Isabel dos Santos, Danielle Leduc, Marie Cantin, Alexandrine Agostini, Charles Maheux, Luc-Martial Dagenais, Claire Gagnon, Mario Morin, Caroline Dardenne

Membres du c.a. sortant:

Alexandrine Agostini, présidente

Marie Cantin, trésorière

Claire Gagnon, secrétaire,

Isabel de Santos, administratrice

Danielle Leduc, administratrice

1. Ouverture de l'assemblée.

Mario Morin, président d'assemblée.

Caroline Dardenne, secrétaire d'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajouts de points à discuter au Varia:

Promotion

LinkedIn

Adoption proposée par Charles, appuyé par Isabelle D.

3. Adoption du procès verbal de la réunion du 15 mai 2013.

Adoption proposée par Pierre M., appuyée par Simone.

4. Nouveaux membres

Présentations des candidatures:

Émile présente **Véronique Pascal**

Émile présente **Émilie Saint-Germain**

Mario présente **Patricia Perez**

À cause de la présentation de dernière minute de la candidature de Patricia Perez et à cause de quelques questions, on propose à son parrain de transmettre à Patricia l'invitation à se représenter lors de la prochaine réunion. Proposé par Caroline, appuyé par Alexandre.

Les candidates **Véronique Pascal** et **Émilie Saint-Germain** sont acceptés par vote et reçues membres des Agents libres. Bienvenue!

Leur parrain leur transmettra le Code d'éthique les avisera de la marche à suivre:

Voici un résumé, le reste à consulter dans le code d'éthique.

Cotisation annuelle à payer + leur frais d'inscription + 50\$ pour le site + frais de 2 mois, si elles veulent recevoir les breakdowns dès novembre 2013.

Le total devra être payé par chèque en un versement, libellé au nom des Agents libres .

Merci de le transmettre à Marie Cantin, au 1728, rue Wolfe, Montréal, Qc, H2L 3J6.

Une fois le paiement reçu, elles pourront contacter Luc-Martial par courriel afin qu'il puisse inclure leur adresse courrielle à la liste de retransmission et pour parler de la marche à suivre pour être sur le site.

5. Nouvelles propositions d'ajouts au code d'éthique (en jaune):

point 13. Les membres assistent à deux assemblées générales annuelles (l'une en octobre et l'autre au printemps). Les dates des assemblées générales sont choisies par les membres qui ont un délai d'une semaine pour répondre à un sondage sur le sujet. Le lieu des assemblées est déterminé par les membres du c.a. **Aux AGA, tous les membres peuvent faire office de président et de secrétaire sauf le coordonnateur et les membres du c.a.**

point 13 a)

Dans les procès-verbaux des AGA, ne pas indiquer le décompte des votes pour l'acceptation des nouveaux membres, car une fois un membre accepté, il n'est pas nécessaire (ni délicat) de garder une trace officielle du détail du résultat.

Les deux propositions sont proposées par Alexandrine, appuyées par Dominique.

6. Il n'y a pas de point 6, mais je le laisse là, ça peut porter chance.

7. Bilan administratif et trésorerie.

7.1 Claire nous transmet le bilan financier.

Rappel qu'afin de garder notre statut *d'association professionnelle* et ne pas avoir à faire de rapport d'impôt, il est obligatoire de dépenser nos avoirs, soit le cumul des cotisations de l'année, à l'intérieur de chaque année fiscale. Claire nous fait part de variation entre le budget prévu et le réel:

Au sujet du montant alloué aux petites caisses des réunions du c.a.(6 X 20\$), il n'y a eu que 40\$ de dépensés à date. L'outil promotionnel pour lequel un budget de 500\$ a été prévu , n'a pas encore été créé.

7.2 Surplus

Certaines dépenses peuvent encore être faite d'ici le 31 décembre 2013, mais il y aura de toute façon un surplus de quelques centaines de \$.

Étant donné que ce surplus est un trop perçu, la proposition est faite de simplement redistribuer ce montant en le remboursant aux membres payeurs de l'année 2013.

Proposé par Thérèse, appuyé par Sylvestre.

Cette façon de faire **deviendra systématique lors du bilan annuel de chaque année et sera ajoutée aux Code administratif.** Elle évite de chercher des projets de dernière minute de dépense à tout prix... (Phrase de discours du trône.)

7.3 Cependant, Claire propose que le prochain trésorier aille vérifier auprès de comptable professionnel l'info suivante: **Y aurait-il moyen de trouver un peu de flexibilité qui ne nous mette pas dans l'illégalité pour reporter quelques sous d'une année à l'autre?**

Proposé par Claire, appuyé par Nadine.

7.4 Claire pose la question suivante: **Doit-on continuer à facturer le montant de 50\$ destiné à la création du site à chaque nouveau membre?**

Vote demandé par Claire, appuyé par Nadine

14 membres sont pour le maintient de ce paiement, 10 membres sont contre.

Le montant de 50\$ sera donc toujours perçu à l'arrivée de chaque nouveau membre et sera alloué au projet de remise à niveau du site.

8- Présentation Code administratif

8.1 **Le Code administratif décrit notre fonctionnement pragmatique, il sera accessible aux membres à l'interne, via le site dans l'Espace membres. Il assure la constance et la pérennité du fonctionnement.**

Le Code administratif est lu par Alexandre l'Heureux.

Proposition d'y ajouter :

- Liste des membres à jour.
- Description des comités, leur mandat et les membres qui y participent.

8.2 **Le Code administratif inclura la description du rôle de coordonnateur.**

Luc-Martial lit la description des tâches du coordonnateur.

Mohsen soulève un questionnement au sujet du temps et du coût que représente le travail du coordonnateur. Grande discussion. Afin de permettre la libre expression, Luc-Martial a quitté la salle pendant une partie de la discussion.

À cause de la rapidité et du coté désordonné des échanges, voici un résumé des grandes lignes:

- La grande part du budget total qui est allouée à ce travail amène à un questionnement.

- Suggestion de la possibilité d'automatiser certaines tâches et de libérer du temps pour du développement, entre autres.
- La pertinence du rôle et la qualité du travail de coordonnateur nullement remis en doute. Sa constante disponibilité, son rôle de *colonne vertébrale* du regroupement sont soulignés.
- Plusieurs membres ont rappelé que la bonne réputation et la crédibilité du regroupement face, entre autre, aux agents de casting, sont dues au soucis du détail et au professionnalisme de notre coordonnateur, ainsi qu'à sa connaissance du milieu.

Le c.a. poursuivra le travail de description des tâches de coordination. Mohsen leur transmettra des propositions concrètes.

Le code administratif, dans une version révisée, sera transmis à tous avant la prochaine assemblée générale et sera alors voté.

9- Nouveau c.a.

Le nouveau c.a. doit être composé d'au moins 3 membres. Il est nommé pour deux ans.

Membres sortant: Alexandrine, Claire, Danielle et Isabel. Merci pour leur implication!

Marie reste à la trésorerie.

Élection des nouveau membres: **Alexandre, Émile et Sonia.**

Les postes, de président(e) et d'administrateurs seront déterminés à l'interne par les membres du nouveau c.a. lors de leur première réunion.

10-Les démos sur site: où en sommes-nous?

Un seul membre, Danielle Godin n'a pas été en mesure de mettre en ligne un démo vidéo via le site. L'extension de la dernière réunion étant votée comme étant finale, les membres présents refusent la nouvelle demande d'extension et choisissent l'application de la décision voté à la dernière assemble générale. Un membre de l'ancien c.a., Alexandrine, préviendra Danielle G. qu'elle n'est désormais plus membre.

11-Optimisation facture visuelle du site permettant navigation sur IPAD

Présentation d'Émile. Site devenu désuet. Discussion sur la nécessité d'être à jour et d'avoir une présentation visuelle plus pro. Proposition d'Émile de créer une version améliorée avec la participation de Mohsen au design. Proposition de changer moteur et logiciel et de le rendre plus convivial pour la mise à jour par les membres.

Formation d'un comité site composé de d'Émile et Mohsen. Le comité organisera une rencontre avec les membres intéressés à poursuivre la discussion, à amener des solutions et à étoffer une proposition précise, ainsi qu'une évaluation monétaire du projet.

Note de secrétaire. La rencontre a eu lieu le 22 octobre. Vous recevrez bientôt des nouvelles de la proposition qui se précise.

12-Discussion: les enfants des membres au sein du regroupement .

Les membres peuvent-ils suggérer leur propre enfant sur des castings.

Demande de Sylvie Dubé, présentée par Pierre Mayer.

13 membres votent pour.

9 membres votent contre.

La résolution suivante sera ajoutée au code d'éthique:

Exceptionnellement et ponctuellement, Un agent libres peut proposer son enfant pour le casting d'un rôle qui lui semble approprié, à condition qu'il ne soit pas représenté par un agent.

13- Un agent hors Québec (reste du Canada, É-U, Europe)

Un membre des Agents Libres peut-il être représenté par une agence hors Québec.

Discussion amenée par la présence de Sonia dans une agence à Toronto.

Proposition d'ajout au code d'éthique de la résolution suivante:

Article 3.

... Il peut s'engager un agent hors Québec, à condition d'avoir pris la peine de s'assurer qu'il n'y ait pas de conflit, ni de doublon.

Adopté à l'unanimité

14-Varia

Promotion

Résumé:

Confirmation que l'envoi postal ne sera pas reconduit. Le comité promo va poursuivre son travail sur les nouveaux outils de promo, priorisant les envois courriels et médias sociaux. Le comité continuera le travail de création d'un outil "punch". L'échéancier des actions promos s'alignera sur le travail prévu sur le site.

13. Proposition de levée d'Assemblée.

Merci à tous. Merci à Alexandrine pour le lieu. :)

Une grand merci à l'école et à sa directrice (!!!) de nous avoir reçus.